



Département de la GIRONDE
Arrondissement de Blaye

MAIRIE
de
CUBZAC LES PONTS
33240 CUBZAC LES PONTS
Téléphone : 05 57 43 02 11
Télécopte : 05 57 43 92 47
Email : mairie@cubzaclesponts.fr
Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

N° A2024-057
Voirie

ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Le Maire de **Cubzac les Ponts**,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L2212-6 et L 2213-1 et suivants,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes,

Vu l'instruction interministérielle relative à la signalisation routière - huitième partie - signalisation temporaire, approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Vu la demande présentée par 3 TECHNOLOGES, représentée par Monsieur LADJEROUD Azize, en date du 24 juin 2024 pour des travaux de terrassement sur 24 mètres sur accotement en terrain naturel et enrobé, Rue de la Redoute sur la commune de Cubzac-les-Ponts,

ARRETE

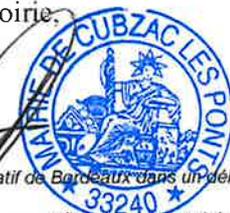
ARTICLE 1 - Afin de pouvoir sécuriser les travaux sur la Rue de la Redoute sur la commune de Cubzac-les-Ponts pour des travaux de terrassement sur 24 mètres sur accotement en terrain naturel et enrobé, la largeur de la voie maintenue sera de 2 mètres et la circulation sera alternée manuellement au droit du chantier du lundi 08 juillet 2024 au mercredi 07 août 2024.

ARTICLE 2 - Les prescriptions imposées par le présent arrêté seront signalées à l'attention des usagers par des panneaux réglementaires, mis en place et entretenus par l'entreprise en charge des travaux.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté sera publié et affiché en Mairie de Cubzac les Ponts, ampliation faite à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saint André de Cubzac,
- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Saint André de Cubzac,
- Le demandeur (3 TECHNOLOGES),

Fait à Cubzac les Ponts, le **27 JUN 2024**
Pour le Maire et par délégation du Maire,
Le 3^{ème} Adjoint à la voirie,
Jean-Pierre PRAT



Le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.
Le tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informative « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



Partenaire

ENEDIS

Identification du client :

| | | | |
|-----------------------------|---------------------------------------|-------------------------|----------------|
| <u>Nom:</u> | POIREL | <u>OSR :</u> | 61479576 |
| <u>Adresse:</u> | 5 Chemin de la Redoute | <u>Contact Client :</u> | 0546096725 |
| <u>Commune:</u> | 33240 Cubzac les ponts | <u>Chargé d'étude :</u> | GONZALEZ MARIO |
| <u>Nature du chantier :</u> | Branchement complet sur réseau aérien | <u>Téléphone:</u> | 07 67 26 36 63 |

Photo/Plan de situation :



Informations Demande Client:

Le client souhaite un raccordement de 12 KVA en mono pour la construction d'une maison neuve avec la pose d'un coffret CIBE 805(CCP1) type 1.
PDL 50050872731801

Solution Technique:

SOUS RESERVE DE VALIDATION DE LA SOLUTION TECHNIQUE PAR ENEDIS

Réalisation d'une RAS sur le dipôle 3314300122 issu du poste GRATECAP code 33143P0016. Prévoir nacelle pour le raccordement sur T70. Terrassement LA 24 mètres + pose d'une gaine TPC 90. Pose d'un coffret 805. Le client encastre le coffret, Matérialisation de l'emplacement du coffret à la charge du client. LB 30 mètres. Pose d'une gaine TPC 90 à la charge du client. Pose d'une platine monophasée (compteur + disjoncteur) sur GTL avec séparation à la charge du client. Consuel obligatoire pour la mise en service. Terrassement 24 mètres en terrain naturel et enrobé.

Fiche Rencontre Client:



RENCONTRE CLIENT - ETUDE BRANCHEMENT ELECTRIQUE

N° OSR: 61679576

0128

Nom: POIREL Adresse des travaux: 5 Chemin de la Redoute

Date de réception du consuel: ? 33240 CUBZAC DES PONTS

Quelques informations utiles pour le bon déroulement de votre chantier :

Equipement branchement

➔ Tableau de comptage : 90-130cm pour les logements handicapés ou locatifs
1m- 1.80m pour tous les autres logements

- Aéro-souterrain Souterrain Aérien
- Monophasé (12KVA) Triphasé (36KVA) Longueur A (public) 24m Longueur B (privée) 3.0m
- Etude réalisée type 2 (dos à dos-cptr/disj à l'extérieur) Etude réalisée type 1 (cptr/disj à l'intérieur)

Interventions ENEDIS à la demande du client

- Encastrement coffret Réalisation niche
- Modification de l'emplacement du coffret Nbre de mètres m
- 2^{ème} visite d'étude

Travaux que vous devez effectuer avant réalisation du branchement

Norme C14-100 :

- Tranchée domaine privé + pose TPC ø 75 ou 90 mm avec aiguille métallique et grillage avertisseur
- Percement et pose d'une gaine MSB ou ICT ø 40 mm intérieure (pour branchement aérien)
- Epaisseur de cloison sur toute la hauteur avec placo 25mm ou 2xBA13 de part et d'autre de la cloison
- Réaliser un enduit pour poser tableau disjoncteur (30x40 cm pour cpt mono) (30x90cm pour cpt tri)
- Déplacer point d'eau à plus de 60cm de l'installation électrique ou poser une cloison de séparation
- Si gaine GTL (Gaine Technique de Logement) sur toute la hauteur, prévoir une séparation

Environnement :

- Permis de construire délivré avant 1997 oui non
- Encastrement coffret (respecter le niveau du sol) Découpage du grillage Réalisation niche
- Dépose de vieux ouvrages abandonnés (potelets, ancrages, câbles)
- Matérialisation et emplacement du coffret sur la limite de propriété conformément au plan
- Prévoir élagages arbustes, arbres, haie pour le branchement ou accès au chantier
- Réaliser pénétration pour passage du câble (ou pose gaine blindée pour passage de câble)
- Busage du fossé Réalisation d'un petit pont (ou et de marches)
- Démontage de placard ou étagère Déplacer appareillages électriques et/ou de télécommunications
- Coffrets à retirer / Coffret remis ce jour S.O.S
- Autres :
- J' autorise, sans réserve, ENEDIS à disposer pleinement et irrévocablement des photographies et autres images fixes me représentant

Travaux que vous devez effectuer après réalisation du branchement

- Prévoir la reprise de votre installation par votre électricien le jour des travaux (en sortie disjoncteur)
- L'alimentation en domaine privé est réalisée par vos soins et sous votre responsabilité (brt type 2)
- Autres :

Documents à fournir

- Un exemplaire de l'autorisation de passage
- Une attestation de pose de disjoncteur non différentiel (sous certaines conditions)

La mise en service de votre installation est soumise aux conditions suivantes :

- La remise du certificat de conformité de votre installation à ENEDIS (Consuel)
- Le paiement total des travaux
- La souscription d'un contrat d'énergie auprès de votre fournisseur dont la liste est disponible sur le site : [http:// www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr)

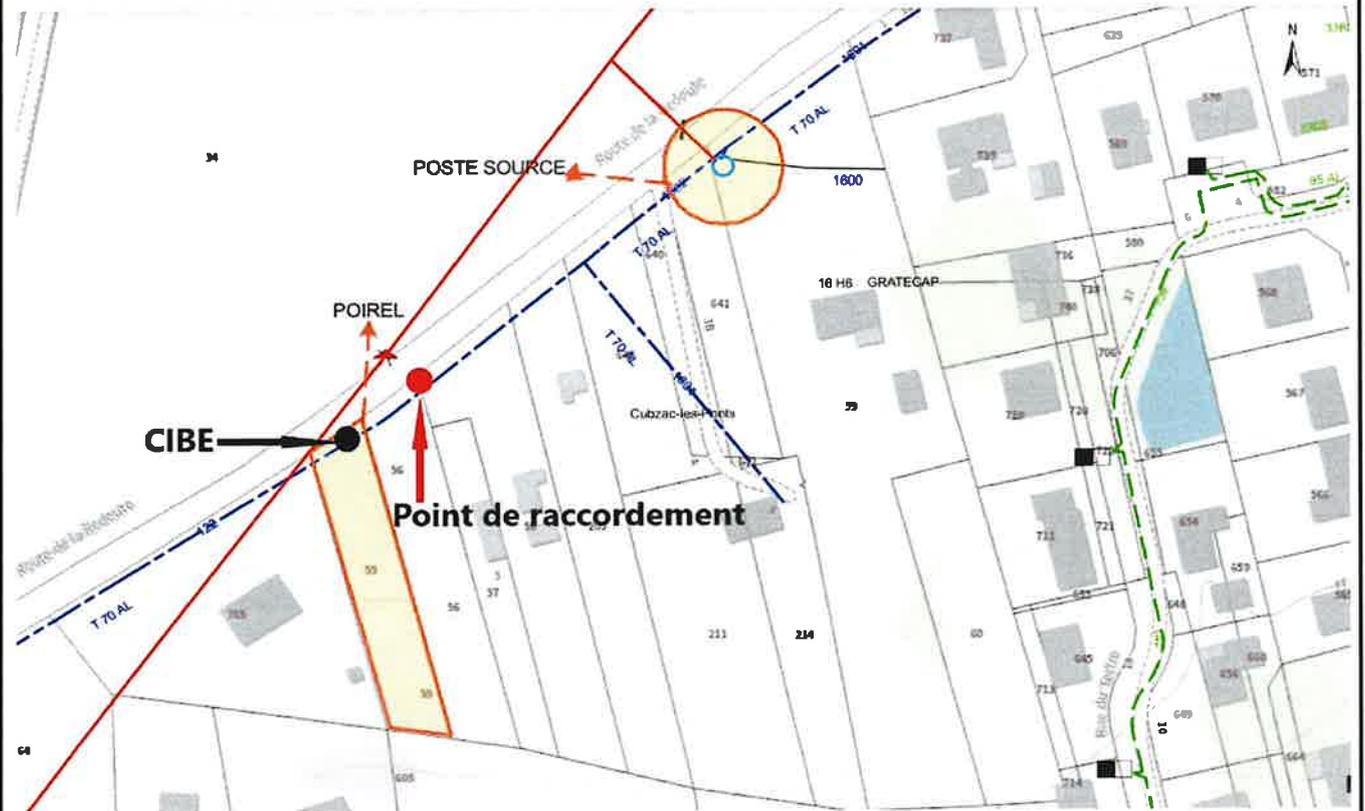
Important : la mise en service est réalisée par ENEDIS 0969321867

Date: 12/02/24

Nom et signature du technicien: GOUZALEZ
Tél: 0767263663

Nom et signature du client

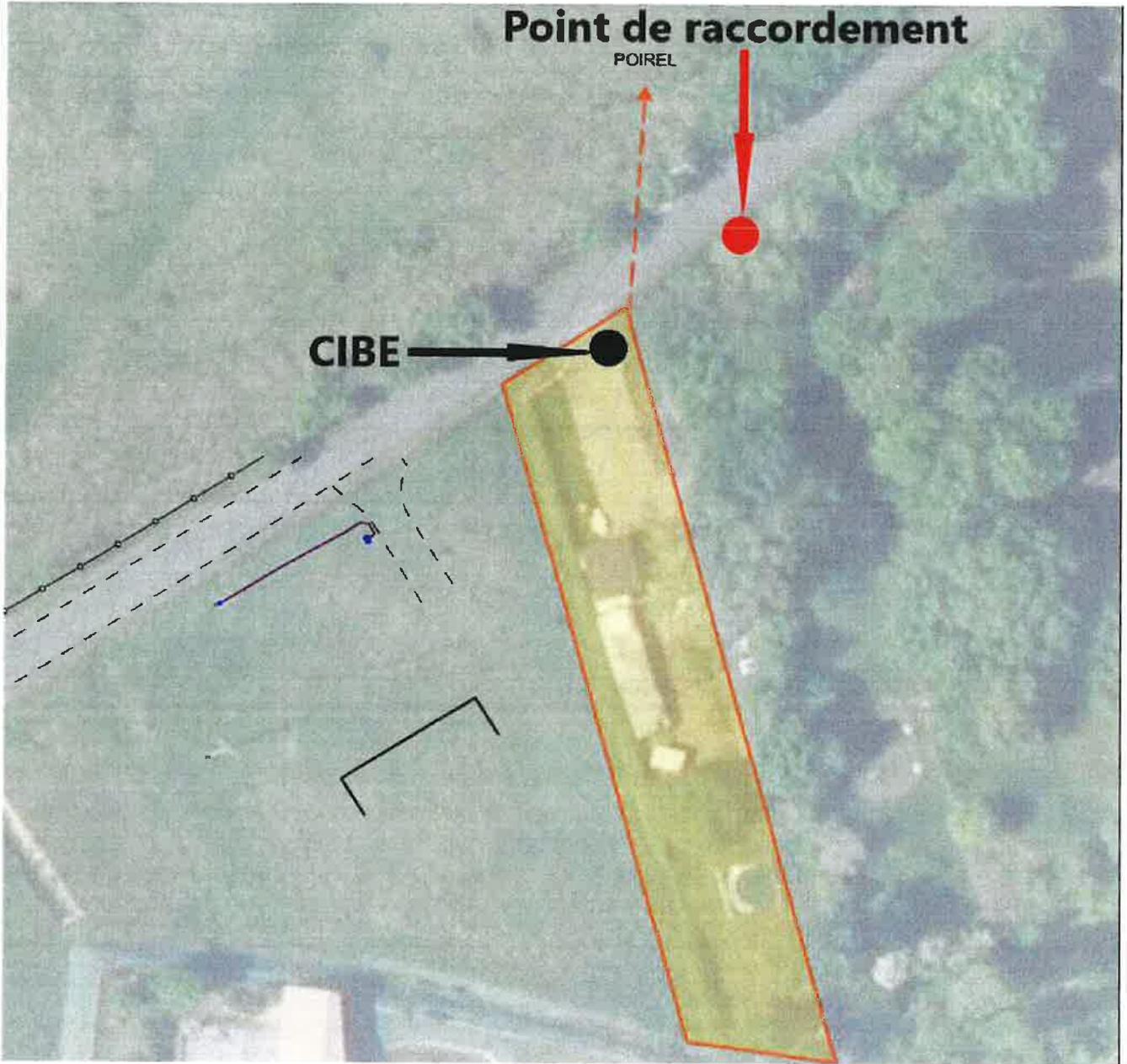
Plan 1/1000 :



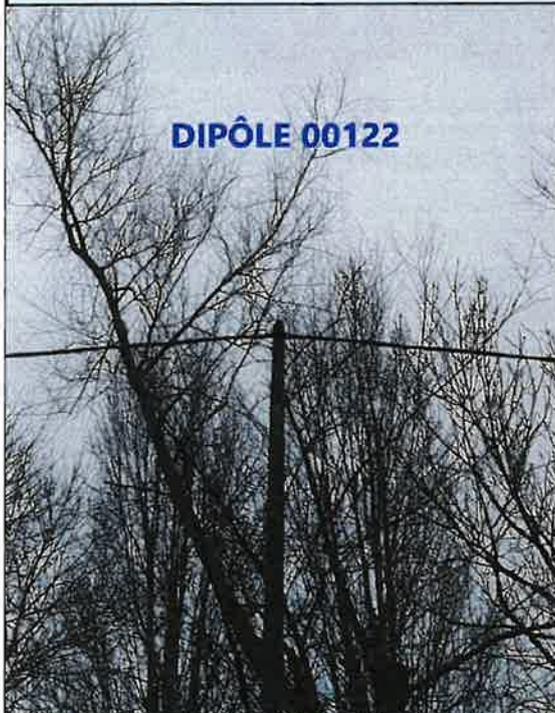
Point de raccordement

POIREL

CIBE



Détails des travaux :



Détails des travaux :



ATTENTION :
Encastrement de la
borne par le client.

Pose d'une platine monophasée
(compteur + disjoncteur) sur GTL
avec séparation à la charge du
client. Consuel obligatoire pour la
mise en service.

LB 30 mètres. Pose
d'une gaine TPC 90
à la charge du
client.



Détails des travaux :

Détails des travaux :